

RAPPORT ANNUUEL DU PRÉSIDENT

POUR L'EXERCICE QUI
S'EST TERMINÉ LE 31 MARS 2024

CAMA  ACAM

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des administrateurs municipaux est une association à but non lucratif ouverte aux directeurs généraux et gestionnaires municipaux et à toute personne ayant un poste de cadre supérieur relevant directement du directeur général.

L'ACAM compte 825 membres, gestionnaires municipaux, directeurs généraux et cadres supérieurs municipaux de partout au Canada.

Nous avons pour mission « de promouvoir l'excellence de l'administration municipale et de développer un leadership résilient en misant sur le perfectionnement professionnel, le réseautage, les partenariats et la défense des intérêts de nos membres ».

Campbell River, Vancouver Island, Colombie-Britannique



ÉNONCÉ DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'ACAM se veut un réseau de femmes et d'hommes professionnels employés à des postes de haute direction dans les municipalités du Canada.

L'Association se présente comme une organisation nationale privée à but non lucratif à laquelle l'adhésion est volontaire. La plupart des membres de l'ACAM sont membres de diverses associations professionnelles et sont régis par leur organisme de réglementation provincial ou territorial respectif. L'ACAM n'a pas de rôle de certification ou d'agrément.

L'ACAM s'attend à ce que chacun de ses membres fasse preuve, de manière constante, des compétences de sa profession au service de sa municipalité; elle s'attend aussi à ce qu'ils adoptent les plus hautes normes de responsabilité et d'intégrité professionnelle.

Misant sur cette base professionnelle, l'ACAM se donne pour rôle premier de promouvoir l'excellence dans l'administration municipale en fournissant à ses membres des possibilités de croissance et de perfectionnement de leurs connaissances et habiletés personnelles en vue de mieux servir le public; elle veut aider ses membres à inculquer une culture du service dans leur municipalité qui repose sur les valeurs énoncées dans le plan stratégique de l'ACAM.

Pour s'acquitter de son rôle, l'ACAM fournit à ses membres des possibilités de réseautage et de perfectionnement professionnel qui peuvent rehausser leur compétence en leadership et en gestion municipale.

La mise en commun de pratiques novatrices et exemplaires est un aspect essentiel de la mission de l'ACAM. Afin de remplir cette mission, l'Association s'attend à ce que ses membres profitent des possibilités de réseautage et participent activement aux séances de perfectionnement professionnel qu'elle organise ou parraine.

Son but ultime demeure l'enrichissement de la fonction publique municipale et de la qualité de vie des résidents. Il se réalise lorsque ses membres sont francs et conseillent sans détour et de manière judicieuse les décideurs publics, ceux-là mêmes qui conçoivent des politiques.

Il se réalise aussi quand ils font preuve d'honneur et d'intégrité dans leurs relations publiques et professionnelles et quand ils respectent la diversité et l'inclusivité dans leur prise de décisions. En fin de compte, l'ACAM tient à ce que la carrière de chacune et chacun de ses membres dans la fonction publique soit marquée par la sagesse et l'intégrité.

Inuvik, Territoires du Nord-Ouest

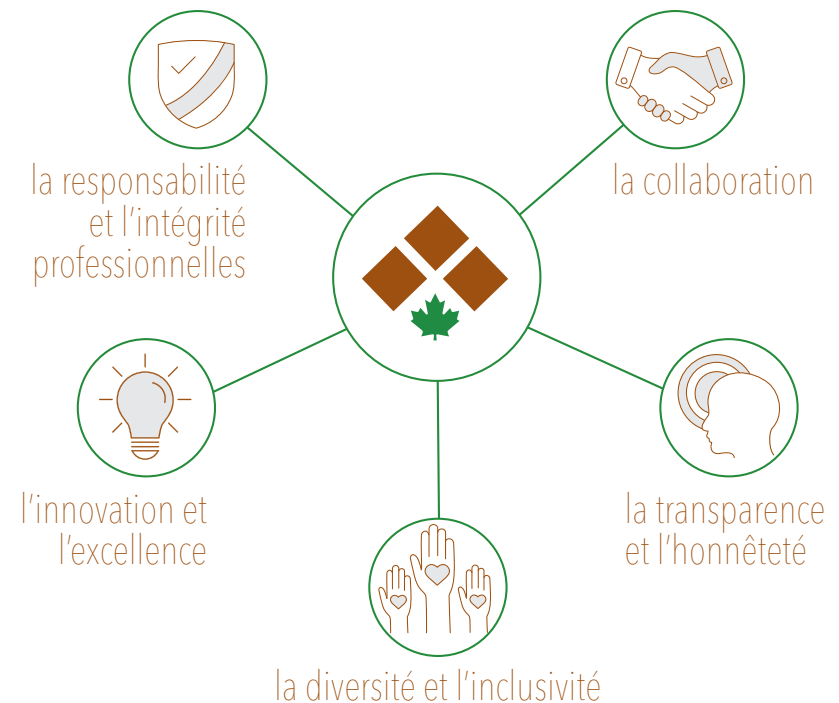
VISION

En ce sens, la vision de l'ACAM est d'être reconnue sur le plan national et international comme l'organisation par excellence pour représenter les administrateurs municipaux du Canada :

Buts	Description
1	Être l'association nationale de choix pour les directeurs généraux et les cadres supérieurs de municipalité de tout le Canada en offrant des possibilités de réseautage et des services pertinents liés à leur profession.
2	Proposer des activités de perfectionnement professionnel et des possibilités d'apprentissage novatrices qui améliorent les aptitudes et les compétences de leadership des membres et les aident à mieux gérer leur municipalité en collaboration avec le conseil municipal, le personnel et les citoyens.
3	Fournir aux administrateurs municipaux les informations, les outils de leadership et les réseaux nécessaires pour renforcer la résilience de leur leadership, favoriser des relations productives avec les conseils et encourager la future génération de leaders.
4	Continuer à établir des relations stratégiques avec nos principaux interlocuteurs afin de susciter l'excellence dans la gouvernance municipale.
5	Renforcer la pérennité, le leadership, les capacités et l'infrastructure de l'ACAM.

VALEURS DE L'ACAM

Promouvoir une culture éthique est une responsabilité essentielle des dirigeants d'administrations locales. Les membres de l'ACAM préconisent la responsabilité et l'intégrité professionnelles, la collaboration, la transparence et l'honnêteté, l'innovation et l'excellence ainsi que la diversité et l'inclusivité.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

« En revenant sur ces derniers mois, je ressens une profonde gratitude d'avoir eu la chance de vous représenter en qualité de président. Ensemble, nous avons parcouru un chemin jalonné de réalisations, de collaborations et d'étapes importantes, qui ont mené notre Association vers une année couronnée de succès. »

Ces réalisations collectives sont également le reflet de la résilience et de la capacité d'adaptation des DG à l'échelle nationale. Justement, le rôle de ces professionnels qui œuvrent dans ce milieu dynamique qu'est la gouvernance municipale exige une résilience inébranlable et un esprit novateur. Face à cela, il est de plus en plus indispensable de soutenir et de défendre celles et ceux qui assument les fonctions de DG.

Je suis très heureux de présenter le rapport annuel 2023-2024 de l'ACAM, qui met en lumière le dévouement, la persévérance et l'esprit de collaboration de ses membres. Ensemble, grâce à une volonté commune d'atteindre l'excellence dans l'administration locale, nous avons su relever les défis et obtenir des succès remarquables.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration de l'ACAM n'a cessé de sonder l'évolution des besoins et des tendances qui orientent l'évolution de la profession de DG et la gouvernance municipale. En misant sur l'innovation, nous sommes devenus plus agiles et plus réceptifs, ce qui a permis à l'Association de rester un pilier pour le soutien et la défense des intérêts de ses membres.

Les réalisations décrites dans le présent rapport illustrent l'engagement que l'ACAM a pris à l'égard de ses piliers stratégiques : 1) mobilisation et soutien des membres; 2) perfectionnement professionnel; 3) leadership résilient; 4) relations stratégiques; 5) renforcement de notre organisation pour la rendre solide et durable.

Le lancement des nouvelles initiatives telles que le programme de leadership de direction et les forums de réseautage Grands Esprits me réjouit tout

particulièrement. Parallèlement, l'accent mis sur le soutien aux adjoint·e·s de direction par la création de la **trousse d'outils d'efficacité pour les adjointes de direction de DG**, la tenue des webinaires Master class et d'une conférence qui leur est spécialement réservée témoigne de notre souci constant d'apporter un soutien intégral aux administrations municipales.

Dans ce contexte, je tiens à remercier chaleureusement les membres, les bénévoles et les partenaires pour leur soutien indéfectible. Votre dévouement a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de changements positifs et la recherche de l'excellence.

Directrices générales et directeurs généraux... ne sous-estimez jamais la portée de votre travail. Votre leadership structure le présent des municipalités et prépare leur avenir, et vos contributions sont inestimables.



Pour terminer, sachez qu'il me tarde de poursuivre ensemble le parcours de l'année à venir et de saisir les opportunités et les défis qui se présenteront à nous. Ensemble, nous allons mener à bien notre mission et opérer des changements positifs dans le milieu de l'administration municipale.

Cette année, le programme de la conférence de Banff est incroyable! Une participation formidable se profile à l'horizon, et le plaisir de vous y accueillir va l'être tout autant!

Tony Kulbisky
Président de l'ACAM

À LA MÉMOIRE DE RODNEY CUMBY : HOMMAGE À NOTRE CHER REPRÉSENTANT DE TERRE- NEUVE-ET-LABRADOR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACAM

RODNEY CUMBY 1965-2024

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Rodney Cumby, un membre estimé de l'ACAM et le représentant de Terre-Neuve-et-Labrador au conseil d'administration. Le départ de Rodney, survenu le 8 mars 2024, est une perte importante pour la gouvernance municipale, en particulier à Terre-Neuve-et-Labrador, où il a joué un rôle déterminant.

Rodney Cumby, qui avait siégé au conseil d'administration de l'ACAM de 2015 à 2018 et avait fait son retour depuis 2022, connaissait bien le milieu national des administrations municipales. Son dévouement à l'avancement de la profession et à la défense des intérêts des municipalités de tout le pays aura une incidence durable.



Directeur général de la municipalité de Corner Brook, Rodney a largement participé à l'évolution du secteur municipal de l'ouest de la province de Terre-Neuve. Pendant 24 ans, il a joué un rôle de premier plan bien au-delà de Corner Brook, notamment à Pouch Cove, Torbay, Paradise et à Lloydminster, en Alberta.

Tout au long de sa carrière, Rodney a été reconnu comme un penseur stratégique et un leader collaboratif. Il possédait une capacité remarquable à développer des réseaux et à forger des partenariats avec les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens afin de porter le changement. Sous sa direction, ses équipes municipales couronnées de prix se sont épanouies, menant à bien des projets marquants qui ont transformé la vie des gens en une expérience enrichissante.

Le dévouement de Rodney à l'égard du perfectionnement professionnel se manifestait par sa volonté personnelle de se former en permanence. Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Memorial et d'une formation spécialisée en techniques de négociation de l'Université de l'Alberta, il s'est attaché à perfectionner ses compétences et ses connaissances tout au long de sa carrière.

En plus de ses réalisations professionnelles, Rodney était un pilier du monde municipal terre-neuvien. Membre du conseil d'administration de la Newfoundland's Professional Municipal Administrators pendant 15 années, dont quatre à la présidence, il a joué un rôle essentiel dans le façonnement du paysage municipal de cette province. Au cours de cette période, il a siégé à de nombreux comités, dont le Conseil des pensions et avantages sociaux de TRIO et l'Agence d'évaluation municipale.

Un engagement inébranlable en faveur du service public, une passion pour la gouvernance municipale et un effet durable sur les collectivités où il a exercé ses fonctions... voilà l'immense legs de Rodney. Son souvenir restera une source d'inspiration pour nous qui nous efforçons de défendre les valeurs et les principes qui lui étaient chers. Puisse son œuvre servir de guide aux futures générations de responsables municipaux.

Repose en paix, Rodney Cumby. Tu nous manqueras beaucoup, mais tes accomplissements resteront dans le cœur et l'esprit de toutes les personnes que tu as touchées.



Brenda Orchard, membre du conseil d'administration de l'ACAM, et Rodney : des souvenirs en harmonie



Hommage aux réalisations de Rodney dans le monde municipal : L'ancienne présidente Bev Hendry remet à Rodney son épinglette de reconnaissance pour ses 25 années de service, à la conférence 2023 de l'ACAM à Deerhurst. (Conférence 2023 de l'ACAM)

REMERCIEMENTS À BEV HENDRY POUR SON INESTIMABLE CONTRIBUTION A LA PRÉSIDENCE DE L'ACAM

Le leadership et le dévouement dont a fait preuve Bev Hendry durant sa présidence ont laissé une marque indélébile sur l'Association et sur le milieu de la gouvernance municipale. Éluë en janvier 2023, Bev nous a fait profiter de sa vaste expérience et de son profond engagement pour promouvoir l'excellence dans l'administration locale.

En effet, le point de vue de Bev, membre par mandat spécial pour les municipalités de moins de 100 000 habitants), a grandement contribué à façonner l'orientation stratégique et les initiatives de l'ACAM. Sa présidence a été marquée par une défense infatigable des besoins des membres et une quête incessante de l'excellence dans l'administration municipale. Elle a ainsi mené de front de nombreux projets visant à améliorer la mobilisation des membres, le perfectionnement professionnel et la viabilité de l'organisation.

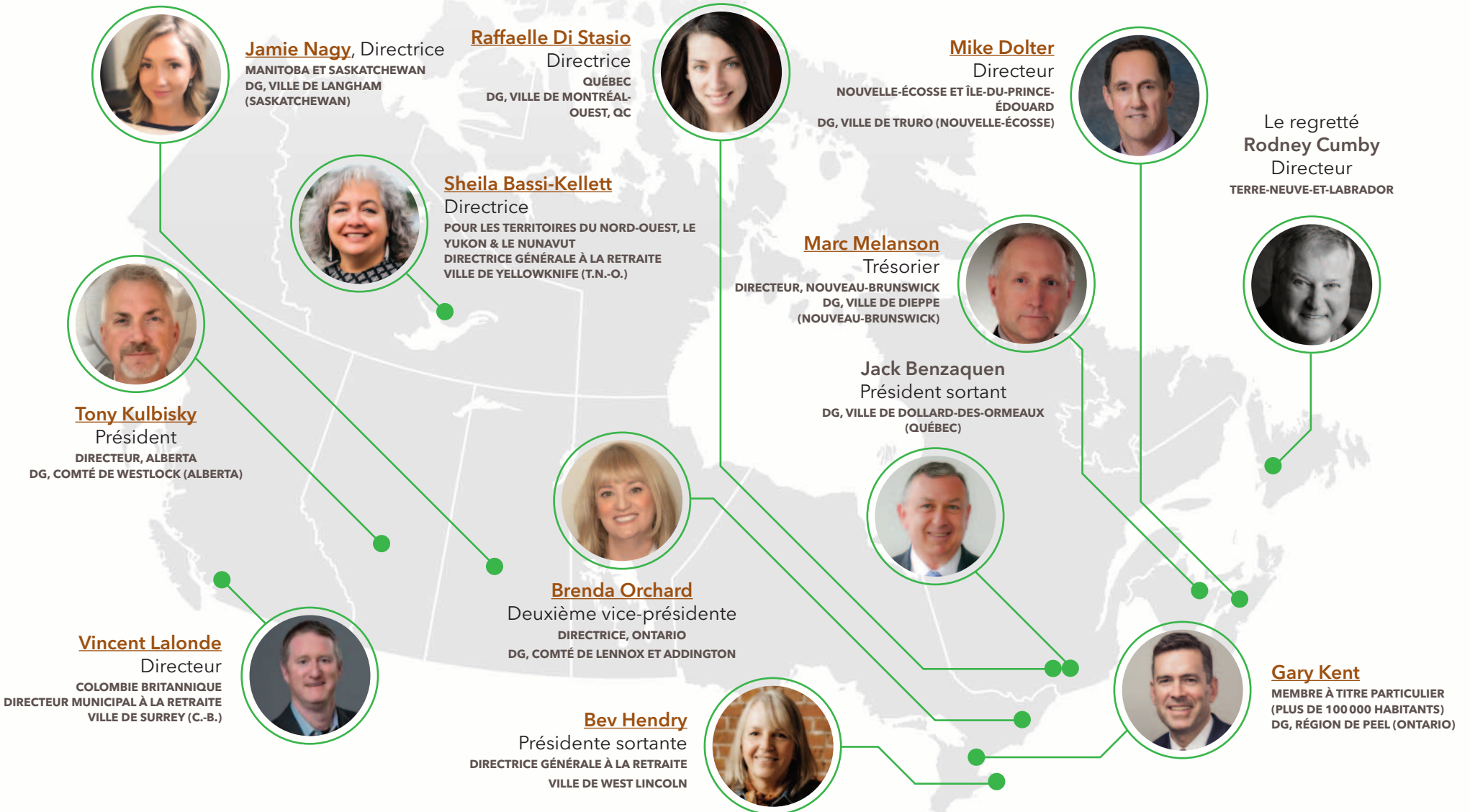
Le départ de Bev de son poste de directrice générale de l'administration du canton de West Lincoln (Ontario) pour prendre sa retraite marque la fin d'une époque, mais ses qualités de chef et son sens du service continueront d'inspirer les générations futures d'administrateurs municipaux. Aux termes du règlement de l'ACAM, Bev a démissionné de son poste de présidente le 15 février 2024, mais son influence continuera de se faire sentir au cours des années à venir.

Parallèlement aux réalisations de Bev, nous remercions sincèrement Jack Benzaquen, qui, tout au long des dix années qu'il a passées au conseil d'administration de l'ACAM au poste de président sortant, s'est montré tout à fait extraordinaire. C'est maintenant au tour de Bev d'endosser le rôle de présidente sortante. Ses conseils et son encadrement resteront tout aussi précieux.



CONSEIL D'ADMINISTRATION – 2023-2024

L'Association canadienne des administrateurs municipaux est gérée par un conseil d'administration de 11 membres élus par leurs pairs et la présidente ou le président sortant. Ce fut un plaisir de travailler avec ces professionnels dévoués.



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ACAM REMPORTE LE PRESTIGIEUX PRIX DU BÂTISSEUR COMMUNAUTAIRE DE L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DU NUNAVUT

Félicitations à la directrice générale de l'ACAM, Jennifer Goodine, qui en novembre 2023 a reçu le prestigieux prix du bâtisseur communautaire décerné par l'Association des municipalités du Nunavut.

Cette distinction est accordée aux personnes et aux organisations qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des municipalités membres. Le dévouement de Jennifer Goodine à l'excellence et la qualité de son travail ont véritablement marqué les esprits.

La directrice générale de l'Association des municipalités du Nunavut, Marla Limousin, fait l'éloge du dévouement de Mme Goodine : « La générosité de Jennifer dépasse tout ce qu'on a vu depuis qu'on a commencé à reconstruire l'organisation, et nous lui en sommes très reconnaissants. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue en ce qui concerne la formation des administrateurs de haut niveau. »



L'Association des municipalités du Nunavut se donne précisément pour mission d'inspirer la prochaine génération d'administrateurs municipaux, et la collaboration de Jennifer est un brillant exemple de la façon dont la générosité peut transformer les milieux. De concert avec le conseil d'administration de l'ACAM, elle a ouvert la voie à de jeunes talents qui envisagent une carrière enrichissante dans l'administration locale des collectivités nordiques du Canada.

Sous la direction de Mme Goodine, l'ACAM établit de nouvelles normes de gestion et d'excellence. Portons un toast à Mme Goodine et à l'équipe de l'ACAM pour leur engagement indéfectible à assurer un avenir radieux à l'administration municipale et locale!

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

À la veille d'une conférence 2024 qui devrait battre des records de participation, je me réjouis de revenir sur les réalisations et les événements marquants de l'année qui vient de s'écouler.

Soucieux de satisfaire les membres et de répondre à leurs besoins, nous avons travaillé d'arrache-pied pour les tenir informés et donner la priorité à leurs intérêts, et ce, parallèlement à une croissance phénoménale du nombre d'adhérents. L'année a été marquée par l'élargissement de l'offre de programmes, la mise en place d'initiatives novatrices telles que le premier programme de leadership de direction et les populaires forums de réseautage Grands

Esprits. C'est une véritable satisfaction de voir nos membres tisser des liens, fêter leurs réussites et se soutenir mutuellement dans tout le pays.

Le fait que les adjoint-e-s de direction aient adopté avec enthousiasme les ressources mises à leur disposition, notamment l'innovante trousse d'outils, les webinaires Master Class et le programme Connexions des AdD, est le signe d'un changement

profond dans la manière dont cette profession vitale se dote de moyens d'agir. D'ailleurs, au mois de novembre, la première conférence conçue exclusivement pour les adjoint-e-s de direction des administrations locales, qui se tiendra à Fredericton, suscite un vif intérêt.

Rien de toutes ces nouveautés ne serait possible sans le soutien indéfectible de nos estimés partenaires et commanditaires, dont les contributions inestimables nous permettent d'offrir des services et des expériences sans pareil aux membres.

Nous remercions tout particulièrement notre équipe exceptionnelle, une véritable équipe pancanadienne qui vit dans des municipalités d'un océan à l'autre et qui se réunit au milieu pour assurer le succès de la conférence.

Nous remercions également du fond du cœur notre conseil d'administration exceptionnel, dont le dévouement et le dynamisme contribuent à la réussite

de l'ensemble de nos activités. En fin de compte, l'objectif commun reste l'amélioration de la qualité de vie de nos collectivités, et c'est un privilège de travailler aux côtés de personnes aussi passionnées.

Si vous avez une question, une préoccupation ou un besoin, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter l'un des membres du conseil d'administration. Le bureau national de l'ACAM est toujours là, quel que soit le fuseau horaire, pour soutenir ses membres dans leur mission d'élever le niveau d'excellence des administrations locales partout dans le pays.

Voici une année de croissance, de collaboration et de rayonnement continu qui s'annonce. Ensemble, faisons en sorte que les administrations locales atteignent l'excellence pour le bien de tous les citoyens du pays.

Jennifer Goodine
Directrice générale de l'ACAM



Équipe du personnel de la conférence de l'ACAM 2023

Au 2^e rang : Rose Fernandes, Jennifer Goodine, Beth Readman, Julia McDevitt, Victoria Bowering

Au 1^{er} rang : Alycia Bartlett, Denise Habibovic

ADHÉSION

Le nombre de membres de l'ACAM franchit une nouvelle étape : une preuve de l'unité et de la croissance de l'ACAM

Dans le cheminement dynamique de toute organisation, les moments importants servent de repères pour mesurer les progrès, attester des réalisations et refléter l'engagement inébranlable de ses membres. L'ACAM est fière de célébrer une réalisation importante : une remarquable montée en puissance qui porte à 825 le nombre de ses membres de tout le pays, dans la foulée de l'annonce de 700 membres faite il y a moins d'un an.

Depuis le début, l'ACAM s'est fondée sur les principes de la collaboration et du soutien. Voilà plus de 50 ans, elle débutait avec quelques membres qui avaient un objectif commun. Aujourd'hui, c'est une association dynamique de 825 personnes, chacune apportant des forces et des aspirations uniques.

Si vous demandez à un membre de l'ACAM quel est l'avantage le plus important de l'adhésion à l'ACAM, vous recevrez une réponse faisant mention de réseautage, d'interaction entre collègues et d'échange de connaissances. Le fait d'attirer de jeunes talents dans nos

effectifs ne peut que rehausser ces avantages pour tout le monde! Qui sont les personnes de votre organisation prêtes pour le développement du leadership? Qui sont les personnes dirigeantes de municipalités voisines de la vôtre qui pourraient profiter des ressources de l'ACAM? Nous croyons que la sagesse partagée laisse des traces durables et nous avons besoin de votre appui pour favoriser l'essor de notre Association.

Les nouveaux membres ont droit à une réduction de 50 % sur les frais d'adhésion, déjà très avantageux, de la première année! Encore mieux, les frais d'adhésion du membre principal sont calculés en fonction de la population de la municipalité dont il fait partie, tandis que les membres additionnels peuvent adhérer pour seulement 160 \$ par personne. Pourquoi ne pas faire profiter vos subordonnés directs de cet avantage et renforcer le réseau professionnel de votre équipe? Découvrez tous les avantages de l'adhésion sur notre [site web](#).

Adhésion par population

Soixante pour cent de nos membres proviennent de communautés de moins de 20 000 habitants.

Population	Pourcentage de membres
Moins de 5 000	27 %
De 5 000 à 10 000	16 %
De 10 000 à 20 000	17 %
Moins de 20 000	60 %
De 20 000 à 50 000	11 %
De 50 000 à 100 000	13 %
Plus de 100 000	16 %
Plus de 20 000	40 %

Répartition de l'effectif par province ou territoire :

Province/territoire	Pourcentage	Nombre de membres
Alberta	23 %	(185)
Colombie-Britannique	12 %	(101)
Manitoba	6 %	(53)
Nouveau-Brunswick	8 %	(76)
Terre-Neuve-et-Labrador	3 %	(24)
Territoires du Nord-Ouest	1 %	(13)
Nouvelle-Écosse	5 %	(42)
Nunavut	1 %	(6)
Ontario	28 %	(231)
Île-du-Prince-Édouard	1 %	(11)
Québec	3 %	(29)
Saskatchewan	5 %	(42)
Yukon	1 %	(9)

PLAN STRATÉGIQUE – 2022 - 2027

L'ACAM est bien engagée dans la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique (2022-2027), qui entre maintenant dans sa troisième année. Notre engagement demeure inébranlable à l'égard des cinq piliers fondamentaux qui guident nos initiatives futures :

Mobilisation et soutien des membres

- Augmenter les effectifs en attirant et en retenant une diversité de membres de tout le Canada provenant de municipalités de toutes catégories, grandes, petites, éloignées, etc.
- Fournir aux membres des services pertinents et des activités de réseautage attrayantes par le biais d'une approche personnalisée et concrète.

Perfectionnement professionnel

- Continuer à faire de la conférence annuelle la première activité nationale de perfectionnement professionnel pour les DG et les cadres supérieurs.
- Fournir aux membres des informations sur les dernières tendances, des outils de gestion et des pratiques exemplaires d'administration municipale en organisant jusqu'à trois forums de développement professionnel d'une semaine par an pour les DG.
- Créer et promouvoir des trousse d'outils et d'autres ressources pour aider les DG et les cadres supérieurs à développer leurs connaissances, leurs compétences et leur leadership.



Leadership résilient

- Promouvoir des stratégies et fournir des ressources et des outils qui permettent de mettre en place un leadership résilient, adaptable et durable pour faire face aux situations complexes et difficiles.
- Mettre en œuvre des stratégies de relève qui font la promotion de la profession de DG et qui encouragent les jeunes à s'y diriger.
- Promouvoir une relation professionnelle et respectueuse entre les directeurs généraux et les conseils municipaux.

Relations stratégiques

- Maximiser le nombre de partenariats et créer des relations mutuellement bénéfiques.

Organisation solide et durable

- Faire en sorte que l'ACAM dispose des ressources humaines et de la structure organisationnelle nécessaires pour garantir la prestation continue de services de qualité.
- Construire la viabilité financière à long terme et l'impact de la CAMA grâce à des revenus créatifs hors cotisations et à des partenariats (en dehors des revenus des membres) afin que les membres de la CAMA aient accès au réseautage, aux opportunités de développement professionnel, aux ressources et aux meilleures pratiques qui améliorent leur compétence en matière de leadership municipal et gestion.
- Continuer à veiller à ce que l'ACAM dispose de l'infrastructure, des systèmes et des politiques nécessaires pour assurer un fonctionnement efficace dans un environnement en mutation.

Nous avons défini des initiatives, des projets et des indicateurs de réussite pour ces piliers, dont les résultats sont attendus d'ici 2027. Ce rapport annuel présente une vue d'ensemble des initiatives et des services aux membres mis sur pied au cours de l'année passée.

À l'horizon 2024-2025, le plan stratégique reste axé sur les services fondamentaux et les projets spéciaux. Il s'agit notamment d'une campagne ciblée de recrutement des membres, de la poursuite des séances de réseautage Grands Esprits, qui connaissent un grand succès, et du lancement d'une nouvelle formule pour la conférence 2025 (un jour de plus et salon professionnel d'une journée). D'autres projets intéressants sont à l'étude : la 2^e édition du programme de leadership de direction pour les DG et des webinaires Master Class également pour les DG. Le conseil d'administration entend également développer son éventail de trousseaux d'outils.

Enfin, c'est avec enthousiasme que nous annonçons, dans la foulée du succès remporté par les webinaires Master Class pour les adjoint·e·s de direction et les rencontres du programme Connexions des AdD, la tenue d'une première conférence de l'ACAM qui leur est spécialement destinée.

Cliquez [ici](#) pour avoir accès au Plan stratégique de l'ACAM 2022-2027 complet.

Cliquez [ici](#) pour avoir accès au résumé du Plan stratégique de l'ACAM 2022-2027.

Mobilisation et soutien des membres

Comité des services aux membres et des communications : le point

Le comité des services aux membres de l'ACAM est présidé par Marc Melanson, trésorier de l'ACAM, représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de l'ACAM et DG de la Ville de Dieppe. Marc est accompagné des membres de l'ACAM suivants :

- Bev Hendry, présidente sortante de l'ACAM
- Brenda Orchard, deuxième vice-présidente de l'ACAM et représentante de l'Ontario au CA de l'ACAM, DG du comté de Lennox-Addington (Ontario)
- Jamie Nagy, représentante du Manitoba et de la Saskatchewan au CA de l'ACAM et directrice générale de la municipalité de Langham (Saskatchewan)
- Dawn Chaplin, membre de l'ACAM à la retraite
- Sean Goin, membre de l'ACAM, gestionnaire des infrastructures de la Ville de Devon (Alberta)
- Noreen Zhang, membre de l'ACAM, DG de la Ville de Wembley (Alberta)
- Troy Fleming, membre de l'ACAM, administrateur municipal de la Ville de Fort Saskatchewan (Alberta)

Campbellton, Nouveau-Brunswick

Le comité des services aux membres et des communications se consacre avant tout à la mise en œuvre du plan d'affaires visant à attirer des membres et à les fidéliser. De plus, il supervise la communication entre l'ACAM, ses membres et le public au sujet de la vision et de la mission de l'organisation. Voyez [ici](#) quelques-uns des avantages offerts aux membres.

L'année dernière, l'ACAM a lancé des campagnes ciblées de recrutement de membres dans plusieurs provinces et territoires, notamment en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut ainsi qu'une campagne sur LinkedIn.

Au 1^{er} janvier 2023, l'ACAM comptait 649 membres. Le nombre de membres a atteint 700 le 1^{er} mai 2023, 750 le 4 octobre 2023 et 800 le 30 janvier 2024. Au total, l'ACAM a gagné 219 nouveaux membres en 2023, soit un gain net de 133 compte tenu des départs à la retraite ou des changements de secteurs d'activité.

Le comité et le conseil d'administration se sont également intéressés aux obstacles qui empêchent les petites communautés d'adhérer à l'Association et ont analysé la possibilité d'une nouvelle catégorie de membres pour les communautés de moins de 1 500 habitants. Il a finalement été décidé que les catégories de membres actuelles étaient suffisantes.



Coup de projecteur

Pour ce qui est du cyberbulletin, les membres de l'ACAM sont invités à prendre contact avec le bureau national s'ils souhaitent figurer dans la rubrique « Coup de projecteur ». Cette section a pour but de mettre en valeur les membres de l'ACAM, de favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté et d'accroître la mobilisation de la grande famille de l'ACAM.

Annonces d'emploi

Les membres bénéficient d'un rabais de 50 % sur Jobscene, la banque d'emplois nationale de l'ACAM qui annonce des possibilités d'emploi dans le secteur municipal partout au pays. Et grâce à CivicJobs.ca, vos annonces sont également diffusées auprès d'un plus grand public. CivicJobs.ca est le site d'offres d'emploi pour les administrations municipales le plus important et le plus visité au Canada, 95 % de ses visiteurs venant du Canada.

En moyenne, plus de 450 pages sont consultées chaque heure. Les chiffres sont éloquentes : plus de 11 000 offres d'emploi, 3,3 millions de pages consultées et 1,1 million de sessions de visiteurs par année. Votre annonce apparaîtra également sur d'autres sites d'offres d'emploi populaires, notamment Indeed.ca, workbc.ca, bcjobs.ca, jobbank.gc.ca

N'oubliez pas que ce service d'annonces peut être utilisé pour n'importe quel emploi municipal, pas seulement pour des postes de direction. Sa diffusion est très large, alors n'hésitez pas à en profiter.

Les réseaux sociaux

Merci à Wayne Knorr, notre spécialiste des réseaux sociaux, qui continue inlassablement d'y promouvoir l'ACAM et ses activités. Si vous ne nous suivez pas encore, faites-le sur [Twitter @camalink](https://twitter.com/camalink), sur [Facebook](https://facebook.com/camalink) et [LinkedIn](https://linkedin.com/company/camalink).

Perfectionnement Professionnel

Conférence annuelle

Conférence 2023, à Deerhurst

Après une interruption de quatre ans, la 49^e édition de la conférence annuelle de l'ACAM s'est tenue au Deerhurst Resort à Huntsville, en Ontario, du 29 au 31 mai 2023. Elle a attiré plus de 270 DG et cadres supérieurs de municipalités de tout le pays et a permis de dégager un surplus de 92 000 \$. Merci aux commanditaires et aux exposants dont la présence a contribué de façon notable à la réussite de l'événement.

Nous remercions tout particulièrement les DG hôtes, Denise Corry (Ville de Huntsville) et Julie Stevens (Municipalité de district de Muskoka), ainsi que leurs équipes respectives, pour leur soutien indéfectible.



Anciens présidents de l'ACAM - Conférence de l'ACAM 2023
Jack Benzaquen, Marc Landry, Jake Rudolph, Jeff Renaud, Janice Baker, Chris MacPherson, Barry Carroll

Certaines présentations de l'événement peuvent être consultées sur le [site web de l'ACAM](#), tandis que d'autres sont enregistrées dans la [section réservée aux membres de l'ACAM](#), le tout dans le respect des restrictions en matière de droits d'auteur.

Bien nommée « Ensemble à l'ACAMaraderie », la conférence a accueilli des conférenciers d'honneur inspirants, offert des occasions de rencontres inestimables et proposé un salon professionnel interactif où 65

entreprises de tout le pays présentaient des produits et services adaptés aux municipalités. Les délégués ont également profité de visites d'étude extraordinaires et ont célébré le 50e anniversaire de l'ACAM (en 2021) au cours d'un souper de la présidence sur le thème du noir et de l'or, en présence de sept anciens présidents de l'ACAM.

La conférence de l'ACAM ne serait pas complète sans les traditionnelles remises de prix. Ainsi, on a rendu hommage à des collègues en leur décernant des

prix d'ancienneté pour leur dévouement envers l'administration municipale et souligné l'apport extraordinaire de Janice Baker et Roy Brideau, membres honoraires à vie de l'ACAM. De plus, au cours du dîner de remise, neuf municipalités se sont vu décerner un prix d'excellence de l'ACAM pour leurs réalisations remarquables.

La [vidéo](#) sur les 50 ans d'excellence administrative de l'ACAM au Canada résume bien l'esprit du remarquable parcours de notre organisation.



Conférence annuelle 2024

La 50^e conférence annuelle de l'ACAM aura lieu du 3 au 5 juin 2024 au prestigieux hôtel Fairmont Banff Springs. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à Kelly Gibson, directrice générale de la Ville de Banff, pour son soutien inestimable.

Considérée comme un événement majeur en matière de perfectionnement professionnel et de réseautage, la conférence annuelle de l'ACAM, affectueusement appelée « l'ACAMaraderie », devrait atteindre une participation record cette année. Présidée par moi-même et par les membres du comité Vincent Lalonde, Gary Kent, Raffaella Di Stasio, Sheila Bassi-Kellett et Brenda Orchard, l'édition 2024 promet des occasions inégalées de perfectionnement et de nouveaux contacts.

L'ACAM est fière de pouvoir offrir ses programmes phares, notamment le prix spécial « première participation », l'inscription gratuite pour les membres en transition de carrière et son programme de bourses, qui a attribué 11 aides financières dans quatre catégories cette année.

Sous le thème de « L'ACAMaraderie - S'engager au changement », les séances se pencheront sur la

transformation, notamment sur les stratégies de communication efficaces et la promotion de la bonne gouvernance. Vous explorerez le côté humain des préjugés inconscients, discuterez des 100 premiers jours en poste d'un DG et verrez des exemples de partenariats entre municipalités et communautés autochtones. La résilience, la culture organisationnelle et les évaluations de rendement seront aussi à l'ordre du jour. On célébrera également de grands moments personnels lors du dîner de remise des prix pour longs états de service, mais aussi des réussites exceptionnelles à l'occasion de la remise des prix d'excellence de l'ACAM.

Découvrez Banff avec style! Le programme préconférence est tout simplement spectaculaire. Imaginez un peu : du golf au Silvertip Resort, du rafting à Banff, une croisière pittoresque sur le lac Minnewanka, une visite des emblématiques lacs Louise et Moraine, puis une montée en téléphérique au-dessus des hauts lieux historiques de Banff. Le plus difficile? Choisir l'aventure qui vous plaira le plus!

La soirée décontractée au Mount View BBQ sera pour vous l'occasion de rencontrer des homologues. Vivez une expérience unique typique de l'Ouest canadien en compagnie du duo western Kickstart Band. Une soirée de danse en ligne et de divertissement dans un décor de montagne époustouflant.

Autres activités à ne pas manquer, les visites d'étude qui proposent des expériences immersives ayant pour thème l'infrastructure de Banff, les solutions énergétiques durables et la culture autochtone. Vous pourrez également assister à un atelier inspirant sur le thème « Diriger dans le changement », animé par Suzanne Gibson.

Terminez la conférence en beauté au souper de gala de la présidente! Cette année, la soirée aura pour thème « Gala montagnard ». Sortez vos plus belles couleurs pastel ou vos plus beaux motifs floraux et coiffez-vous d'un chapeau de soleil ou de paille stylé! Vous voudrez prendre la pose dans le kiosque à photos et danser jusqu'au bout de la nuit sur les airs du Two Bit Bandits Band.

Par ailleurs, l'équipe du balado [The Local Gov Café](#) participera à la conférence. Au programme, conversations sur les faits marquants et les innovations du monde municipal avec les délégués, les conférenciers et les lauréats du programme de prix d'excellence! Animé par Susan Gardner et Ann Mitchell, ce balado fera la part belle aux idées et à l'inspiration qui animent et stimulent les gouvernements locaux.

Nous avons hâte de vous retrouver dans les belles et majestueuses Rocheuses!



MERCI AUX PARTENAIRES DE LA CONFÉRENCE 2024

Partenaires platine



LIDSTONE & COMPANY



Partenaires argent



Partenaires bronze



Conférence annuelle 2025

La conférence annuelle de 2025 se déroulera au magnifique Fairmont Mont Tremblant du 25 au 28 mai 2025. Fidèle à sa philosophie dynamique, l'ACAM a l'habitude de réserver ses lieux de réunion plusieurs années à l'avance. Cependant, compte tenu de la croissance récente qu'elle a connue, il est évident que l'espace d'exposition habituel ne peut plus répondre aux nouveaux besoins. En réponse à ce beau défi, le conseil d'administration a pris la décision stratégique de modifier le calendrier traditionnel de la conférence en faisant commencer l'événement un jour plus tôt.

Les activités préconférence commenceront donc le dimanche (au lieu du lundi). Grâce à cette prolongation, le salon des exposants durera toute la journée du lundi et englobera des activités interactives et des interventions de conférenciers de marque. Le reste de la programmation continuera comme d'habitude le mardi et le mercredi.

Ce choix stratégique permettra d'offrir davantage d'occasions aux exposants, d'améliorer les activités de perfectionnement professionnel proposées aux participants et de garantir un flux de revenus régulier, une façon de maintenir des frais d'inscription abordables.

Politique concernant les emplacements des futures conférences

Le conseil d'administration a pris la décision importante de diversifier les endroits où se tiendront les futures conférences. Dans ce monde complexe et changeant qu'est le nôtre, cette décision consiste à envisager des destinations qui ne sont pas nécessairement situées à proximité du congrès de la FCM. Cette décision tournée vers l'avenir reflète la volonté de l'ACAM d'offrir des occasions diverses et enrichissantes à ses membres. Les premières étapes de la planification et de la sélection des emplacements en vue des conférences de 2026 et des années suivantes sont en cours. Ce changement stratégique ouvrira de nouvelles possibilités et assurera le dynamisme, le caractère attractif et l'accessibilité des conférences de l'ACAM auprès d'un public plus large, et ce, dans toutes les régions du pays. Guettez l'annonce à l'automne 2024 afin de réserver les dates dans vos agendas!

Série de webinaires de perfectionnement professionnel

Dans le cadre de son engagement de service envers ses membres, l'ACAM continue d'offrir des webinaires de ses partenaires Platine et de ses partenaires commerciaux. Ces activités d'apprentissage font découvrir des services et des produits novateurs dans le domaine de la gestion municipale.

Les enregistrements et les présentations de certaines des séances de cette année sont disponibles dans la [section du site web de l'ACAM réservée aux membres](#) :

- 9-1-1 PG : Rôle des gouvernements locaux en matière de sécurité publique
- Programme national sur le radon de Santé Canada
- La cyberrésilience pour les municipalités : Simulation d'une cyberattaque municipale (Optimus SBR et Optimus Tech Solutions)

Nous remercions chaleureusement nos partenaires de webinaires



Nouveaux services aux membres

Cette année, sous la direction du conseil d'administration, les initiatives suivantes ont été mises en place :

Première cohorte du programme de leadership de direction (2024)

Du 23 au 26 janvier 2024, l'ACAM a tenu son tout premier programme de leadership de direction au Centre Kingbridge. Cette formation transformatrice qui s'inscrit dans le nouveau plan stratégique de l'association (2022-2027) a réuni 25 DG et cadres supérieurs de diverses administrations locales du Canada.

Les participants ont entamé le programme le mardi soir par un souper de rencontre convivial qui a ouvert la voie à une expérience de collaboration et d'enrichissement. Le groupe diversifié a entrepris avec enthousiasme un parcours destiné à



Sheila Bassi-Kellett fait la présentation du Programme de leadership de direction de l'ACAM

étoffer leur parcours professionnel et à élargir leur réseau en profitant de l'expérience de DG chevronnés et de leurs pairs.

Le mercredi, la présidente de l'ACAM, Bev Hendry, a lancé la journée par un mot de bienvenue qui a donné le ton : place à l'inspiration et à la collaboration! Par la suite, la présentation de Michael Fenn, ancien sous-ministre de l'Ontario et DG, a été le point culminant de la journée. Il a fait part de ses connaissances inestimables sur les multiples facettes des fonctions de DG.

Ce programme a été animé par des professionnels chevronnés qui ont mis à profit leur vaste expérience. Chris MacPherson (DG à la retraite, ancien président de l'ACAM et membre honoraire à vie) s'est associé à Murray Jamer (ingénieur municipal à la retraite et DG adjoint), Glen Davies (DG à la retraite) et Sheila Bassi-Kellett, DG de la Ville de Yellowknife et représentante des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut au conseil d'administration de l'ACAM.

Ces animateurs dynamiques ont accompagné les participants tout au long de leurs séances de réflexion sur des sujets fondamentaux tels que le leadership, les ressources

humaines, la planification stratégique, le gouvernement, la perspicacité politique et la résilience. Les réunions à caractère interactif ont encouragé le dialogue ouvert, le partage des connaissances et la résolution de problèmes en collaboration, favorisant ainsi un climat propice à l'apprentissage.

Le programme s'est achevé le vendredi par une présentation exceptionnelle de Sheila Bassi-Kellett sur la résilience des DG, qui a mis en lumière l'importance de l'adaptabilité et de la persévérance dans les fonctions de direction. Chaque participant a eu l'occasion de présenter ses idées et ses réflexions de la semaine, contribuant ainsi à la diversité des expériences et partageant son propre parcours en matière de leadership.

Le tout premier programme de leadership de direction de l'ACAM, véritable plateforme où les DG et les cadres supérieurs ont pu parfaire leurs habiletés de leadership, acquérir des connaissances stratégiques et établir des liens durables dans le milieu de l'administration municipale, a non seulement atteint ses objectifs, mais les a largement dépassés, devenant ainsi une occasion unique d'apprentissage et



Chris MacPherson fait la présentation du Programme de leadership de direction de l'ACAM

de perfectionnement. La réussite de ce programme témoigne clairement de la détermination de l'ACAM à modeler l'avenir de l'administration municipale au Canada, tout en poursuivant sa promotion de l'excellence des dirigeantes et dirigeants des administrations locales.

La prochaine édition aura lieu du 28 au 31 janvier 2025. En grande primeur, deux bourses couvrant les frais d'inscription au programme de leadership de direction (d'une valeur de 3395 \$) seront offertes. Félicitations à Tracey Atkinson, DG/planificatrice du canton de Mulmur (Ontario) et à Ryan Leuzinger, DG de la municipalité de Three Hills (Alberta), qui en sont les lauréats.



La classe 2025 - Programme de leadership de direction

Félicitations à la promotion 2024 du programme de leadership de direction de l'ACAM



Karen Govan
DG, Municipalité de Grey Highlands
(Ont.)



Sheridan Graham, DG
Comté de Peterborough County (Ont.)



Brad Hefford
Directeur de la gouvernance et des
services législatifs/greffier municipal
Ville de Gander (T.-N.-L.)



Wally Melnyk
DG
Ville de Stonewal (Man.)



Nathan Peto
DG
Ville de Portage La Prairie (Man.)



Karen Dunlop
DG
Municipalité de North Grenville (Ont.)



Kara Van Myall
DG
Ville de Saugeen Shores (Ont.)



Kealy Dedman
Commissaire aux travaux publics
Région de Peel (Ont.)



Allison Hector-Alexander
Directrice - Diversité, équité et
inclusion
Municipalité régionale de Durham
(Ont.)



Stacey Hadley
Greffière municipale/directrice des
services législatifs
Ville de North Battleford (Sask.)



Stacey Wabick
DG
District municipal de
Greenview (Alb.)



Chris Wagar
Directeur des services d'infrastructure
Comté de Lennox-Addington (Ont.)



Dylan Heide
DG
Ville de Mahone Bay (N.-É.)



Darren Caul
Directeur de la sécurité communautaire
Ville de Kelowna (C.-B.)



John Enns - Wind
DG
Ville de Grand Bay-Westfield, N.-B.



Jody Murray
DG
Ville de Portugal Cove-St. Philip's (T.-N.-
L.)



Rebekah Msuya-Collison
DG
Agente administrative en chef/greffière
Municipalité de South Huron (Ont.)



Patrick Pulak
Directeur général des opérations
Ville de Brandon (Man.)



Trevor Lee
DG adjoint, Services généraux
Ville de Guelph (Ont.)



Natalie Moore
Directrice des finances/trésorière
Corporation de la Ville de Timmins
(Ont.)



Kyle Attanasio
DG
Ville de Kenora (Ont.)



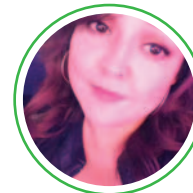
Rodney Audette
DG
Ville de White City (Sask.)



George Farkas
DG
Municipalité de North Cowichan (C.-B.)



Alsid Prime
Directeur des services généraux
District de Clearwater, C.-B.



Samantha Bayha
Agente administrative principale
Hameau de Tulita (T.N.-O.)

Trousse d'outils d'efficacité pour les adjoint·e-s de direction de DG

Conscient de la valeur du rôle que jouent les adjointes de direction dans les administrations locales, le conseil d'administration de l'ACAM a conçu une [trousse d'outils d'efficacité pour les adjoint·e-s de direction de DG](#). Cet ensemble de ressources a été lancé à la conférence 2023 de l'Association, au Deerhurst Resort, au cours d'une présentation. Le 21 juin 2023, un webinaire auquel ont participé plus de 400 personnes a donné un aperçu non seulement de cette nouvelle ressource, mais aussi de l'importance d'établir un partenariat fructueux avec son adjoint·e de direction. Les conseils de Gary Kent (DG de la Région de Peel) et de Dianna Leeder (coach en vie personnelle) ont permis aux participants d'acquérir des outils qui les aideront à concilier vie professionnelle et vie privée dans cette profession très exigeante.

Cette trousse a été compilée, produite et rédigée par la directrice générale de l'ACAM, Jennifer Goodine (auparavant administratrice du DG et du maire de la Ville de Fredericton), avec l'aide d'un comité national composé d'adjointes de direction d'administrations locales qui travaillent ou ont travaillé avec des DG et de hauts dirigeants de diverses municipalités du Canada, toutes tailles confondues.

Cette trousse d'outils sera utile aux adjoint·e-s de direction des DG d'administrations locales, qu'elles soient chevronnées ou novices. Une [section destinée aux DG](#) est également consacrée à la manière dont ces hauts dirigeants ou les autres membres de la direction peuvent faire appel à leurs adjoint·e-s de direction pour améliorer leur propre productivité et établir un partenariat fructueux.

N'hésitez pas à transmettre cette trousse d'outils à votre adjoint·e de direction ainsi qu'à l'ensemble de votre personnel administratif, les compétences mises en lumière pouvant être transférées à d'autres fonctions. Votre équipe de direction peut aussi tirer profit de la lecture du chapitre dédié au DG. Ce document est accessible publiquement et peut être consulté sur le [site web de l'ACAM](#).

Série de webinaires Master Class pour adjoint·e-s de direction

Parallèlement, nous avons lancé la [série de webinaires Master Class pour adjoint·e-s de direction](#). Quel succès! Plus de 240 personnes désireuses d'élargir leurs connaissances sur l'art de communiquer, la gouvernance, l'excellence du service à la clientèle et la perspicacité politique se sont inscrites.

D'autres éditions devraient avoir lieu en 2025.

Conférence de l'ACAM 2024 pour adjoint·e-s de direction des administrations locales

L'ACAM organise également la première [conférence annuelle nationale pour adjoint·e-s de direction des administrations locales](#). Cet événement, qui se tiendra à Fredericton du 3 au 5 novembre 2024, vise à répondre aux défis et aux possibilités uniques auxquels fait face le personnel administratif des municipalités. Il offre également à ces professionnels une plateforme leur permettant de rencontrer des homologues de tout le pays et de se créer un réseau, tout comme les DG le font au sein de l'ACAM. Pourquoi ne pas envoyer le programme à votre personnel administratif? C'est une bonne occasion d'investir dans son perfectionnement et par la même, dans le succès et le développement durable de votre municipalité.



Connexions des AdD de l'ACAM

Il s'agit d'un forum mensuel de réseautage informel réunissant un petit groupe d'adjoint.e-s de direction où l'on peut explorer, en toute sécurité et confidentialité, des questions délicates et des programmes opérationnels difficiles. La présidence de ce groupe a été confiée à Jennifer Goodine, directrice générale, et change tous les trimestres afin de permettre à d'autres personnes d'exercer leur leadership. Votre adjoint.e de direction est à la recherche de ce type d'occasions? Demandez-lui de contacter le bureau national de l'ACAM.



**Connexions des AdD
DE L'ACAM**

Services aux membres

Une question pour l'ACAM?

Le service « Demandez à l'ACAM ». Si vous avez une question à laquelle vous pensez que vos collègues peuvent répondre, envoyez-la au bureau national de l'ACAM qui se chargera de la retransmettre aux membres qui pourront ensuite y répondre directement par courriel. Vos collègues sont très efficaces pour partager des pratiques exemplaires et donner des conseils dans tout le pays.

Trousses d'outils

Le groupe de travail sur les trousse d'outils, présidé par Mike Dolter, et les membres du conseil d'administration Bev Hendry, Raffaella Di Stasio, Jamie Nagy, Rodney Cumby et Sheila Bassi-Kellett se sont beaucoup investis au cours de l'année, travaille sur deux nouvelles boîtes à outils:

La trousse d'outils de l'ACAM sur la résilience municipale : stratégies de gestion de crise

Les crises qui touchent les municipalités peuvent prendre diverses formes, des catastrophes naturelles aux conflits sociaux, et menacer gravement leur stabilité financière, leur sécurité et leur réputation. Il est impossible d'anticiper de tels événements, mais une préparation volontariste et une gestion de crise efficace peuvent en atténuer les effets. « Trousse d'outils de l'ACAM sur la résilience municipale : stratégies de gestion de crise » donne aux DG, aux cadres supérieurs et à leurs équipes des conseils détaillés pour faire face à ces crises. Cette trousse, adaptée aux besoins spécifiques des municipalités, aborde l'évaluation des risques, la communication en période de crise, l'intervention en cas d'incident, la continuité des activités et les stratégies de rétablissement.

Cette ressource, qui peut être consultée dans la [section des membres de l'ACAM](#), tient compte du caractère unique de chaque organisation et de chaque situation. Son format concis en garantit l'accessibilité et le caractère pratique. De plus, elle aborde les défis auxquels sont confrontées les petites municipalités aux ressources limitées.

Voici les principaux thèmes abordés : direction et gouvernance en situation de crise, communication de crise, mobilisation de la population, soutien psychologique, gestion des technologies et des données, coordination, considérations juridiques, gestion financière, listes de contrôle adaptées aux situations de crise, formation et renforcement de la résilience de la population. On y trouve également des conseils détaillés sur l'élaboration de stratégies de gestion de crise, le déclenchement de plans d'intervention et la préparation de la reprise post-crise.

La trousse d'outils met également l'accent sur la gestion préventive des crises, mettant en évidence l'importance de la direction, de la communication et de la collaboration. L'adoption des pratiques recommandées et l'exploitation des ressources fournies devraient permettre aux municipalités de renforcer leur résilience, de protéger leurs populations et de sortir renforcées de l'adversité.

Former les leaders de demain : une trousse d'outils pour la planification de la relève

La nouvelle trousse « Former les leaders de demain : une trousse d'outils pour la planification de la relève » sera lancée au cours de l'été, et vise à fournir aux DG et aux cadres supérieurs les connaissances, les outils et les ressources nécessaires pour gérer efficacement la planification de la relève dans leur administration, afin d'assurer une transition harmonieuse de la direction et le succès continu de l'organisation.

Les dirigeants doivent impérativement instaurer une culture de la relève en recherchant activement la prochaine génération de dirigeants et en mettant en place une structure de soutien et de promotion des jeunes talents.

Les municipalités, qui doivent s'efforcer de répondre aux attentes des citoyens et assurer sans faillir des services essentiels, sont actuellement aux prises avec de nombreux départs à la retraite et une concurrence accrue de la part de grandes entreprises privées et d'autres administrations.

Cette trousse contient différentes rubriques et annexes destinées à guider les équipes de gestion municipale dans la mise en place de leur propre plan de relève et l'élaboration de politiques qui s'y rapportent. Divers aspects de la planification de la relève y sont abordés, de son importance pour assurer la continuité des fonctions de direction jusqu'à l'élaboration du plan lui-même, en passant par les stratégies de mise en œuvre de programmes complémentaires tels que les initiatives de mentorat et de retraite. Les annexes proposent des outils pratiques qui peuvent être adaptés à chaque municipalité.

La bibliothèque de trousse d'outils

Les trousse d'outils de l'ACAM sont publiées en anglais et en français. Pour les consulter, il suffit de cliquer sur les boutons ci-dessous (les sept premières pages se trouvent dans la section réservée aux membres et les cinq dernières sont accessibles au public).



LE LEADERSHIP RÉSILIENT

La loi sur les maires forts et la suite des événements

En mars 2023, l'ACAM a franchi une étape importante en lançant son **« Livre blanc sur la loi ontarienne pour des maires forts et le rôle essentiel du DG pour assurer une bonne gouvernance »**. Le conseil d'administration s'est attaché à comprendre les ramifications des pouvoirs du maire fort sur les DG, à répondre aux préoccupations en matière de ressources humaines et à évaluer les relations entre le conseil municipal et le personnel. L'ACAM s'engage à suivre de près cette nouvelle approche de la gouvernance en Ontario, en veillant à ce que ses membres restent informés au fur et à mesure de son évolution.

Forums de réseautage « Grands esprits »

Les forums de mise de réseautage "Grands esprits", conçus et lancés par l'ancien président Jack Benzaquen, ont eu lieu de septembre à décembre 2023 et ont rassemblé trois groupes anglophones et un groupe francophone. Ils continueront d'être proposés chaque automne. D'avril à juin 2024, une séance spéciale est également proposée toutes les deux semaines à deux groupes sur le thème délicat des « abus commis par des représentants élus ». Un merci tout spécial va aux animateurs : Chris MacPherson, ancien président de l'ACAM et membre honoraire à vie; Brenda Orchard, deuxième vice-présidente et représentante de l'Ontario; et Marc Melanson, trésorier et représentant du Nouveau-Brunswick.



Programme de récompenses pour longs états de service

Cette année, 93 membres recevront leur épinglette de reconnaissance. Les lauréats ayant accompli dix et quinze ans de service recevront leur épinglette en mars 2024 et ceux ayant accumulé vingt ans de service ou plus se verront remettre leur épinglette lors du dîner de remise des prix pour longs services qui aura lieu à l'hôtel Fairmont Banff Springs lors de la conférence. Les deux membres de l'ACAM suivants recevront une reconnaissance spéciale pour leurs quatre décennies et plus de service :

- 40 années de service : Theresa Van Oort, DG, comté de Northern Lights (Alb.)
- 45 années de service : Jack Ramsden, DG, Ville d'Eckville (Alb.)

Félicitations à tous les lauréats pour leur service exceptionnel au sein des administrations municipales.



Lauréats 2023 - 20 années de service



Lauréats 2023 - 25 années de service



Lauréats 2023 - 30 années de service



Lauréats 2023 - 36 années de service



Robert Jorgensen, lauréat 2023 - 40 années de service



Jim Puffalt, lauréat 2023 - 40 années de service

Programme de prix d'excellence

Les prix d'excellence 2023 de l'ACAM ont été décernés à neuf municipalités au cours du dîner qui s'est déroulé au Deerhurst Resort. Vous trouverez plus de détails sur notre [site web](#) et en écoutant l'[entrevue du Local Gov Café](#) avec les lauréats.

Pour 2024, j'ai le plaisir d'annoncer que huit municipalités seront récompensées au cours du dîner de remise des prix d'excellence qui se tiendra à l'hôtel Fairmont Banff Springs. Quelque 45 candidatures ont été reçues, toutes d'excellente qualité. La nouvelle catégorie de cette année, le prix pour l'environnement de travail municipal inspirant (qui a remplacé le prix du perfectionnement professionnel), a également suscité beaucoup d'intérêt.

Je souhaite remercier spécialement les membres du jury suivants qui ont accordé leur temps et leur dévouement à l'examen de toutes les candidatures :

- Rodney Cumby, DG de la Ville de Corner Brook (T.-N.-L.) (président et représentant de Terre-Neuve-et-Labrador au CA de l'ACAM)
- Greg Mariotti, DG du canton de Georgian Bay (Ont.)
- Shanon Kalra-Ramjoo, directrice des parcs, de la foresterie et de l'horticulture de la Ville de Vaughan (Ont.)
- Lisa Spitale, DG de la municipalité de New Westminster (C.-B.)
- Theresa Fuller, DG de la Ville de Bashaw (Alb.)
- Mark Boysen, directeur de district/agent général du District de North Salt Springs Waterworks (C.-B.)
- Matthew Goudy, DG de la Ville de Lacombe (Alb.)
- Jane Blakely, directrice des services juridiques, du greffe municipal et des ressources humaines de la Ville de Fredericton (N.-B.)
- Ian McDougall, DG de la Ville de Newmarket (Ont.)
- Marc Landry, directeur des projets spéciaux à la Commission de services régionaux du Sud-Est (N.-B.)

Tous les dossiers de candidature des 10 dernières années se trouvent dans la [section du site web réservée aux membres](#), dans la base de données des pratiques exemplaires. Les membres peuvent y faire leurs propres recherches sur les sujets qui les intéressent.

RELATIONS STRATÉGIQUES

Collaborations et projets récents avec la FCM

- **Salon des exposants de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).** Du 25 au 27 mai 2023, l'ACAM a tenu un kiosque au salon professionnel du congrès de la FCM à Toronto afin de promouvoir la nouvelle trousse d'évaluation du rendement des DG (conçue pour le maire et le conseil), le livre blanc sur les maires forts, l'adhésion à l'ACAM et d'autres ressources précieuses.
- **Le point.** Le directeur général des politiques et des affaires publiques de la Fédération canadienne des municipalités, Mathieu Bélanger, a participé à la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Ottawa en février 2024 pour faire le point sur les activités et les efforts de promotion de son organisation.
- **Atelier de collaboration sur la gestion des actifs municipaux de la FCM.** Nous remercions tout particulièrement la DG adjointe de la Ville de Fredericton, Sara DeGrace, qui a représenté l'ACAM à l'atelier de collaboration sur la gestion des actifs de la Fédération canadienne des municipalités, qui s'est tenu du 22 au 24 avril 2024 à Ottawa. Cette tribune a permis d'échanger des idées et de solliciter des commentaires sur le soutien dont ont besoin les petites municipalités du Canada pour améliorer leurs pratiques de gestion des actifs.

Rencontre avec les représentants fédéraux

Lors de sa visite à Ottawa, le 15 février 2024, le conseil d'administration a eu l'occasion de rencontrer le sous-ministre adjoint, Gerard Peets, et la directrice générale, Lindsay Boldt, du ministère du Logement et de l'Infrastructure afin de discuter d'infrastructure, de financement, d'abordabilité du logement et d'itinérance. Un document d'information leur a été remis. L'ACAM entend poursuivre sa collaboration avec ce ministère pour vous fournir les renseignements les plus récents sur ces sujets importants.

Vous trouverez un exemplaire à jour des programmes fédéraux en vigueur pour les municipalités canadiennes, fournis par Infrastructure Canada, sur le site web de l'ACAM. Cliquez [ici](#) pour obtenir un document contenant les descriptifs de chaque programme, les conditions d'admissibilité, les modalités de candidature et les coordonnées des personnes à contacter.

Le 22 février 2024, une séance virtuelle a également eu lieu avec le sous-ministre adjoint aux changements climatiques d'Environnement Canada, Michael Zinck. La discussion a porté sur le document d'information, préparé par le conseil d'administration, sur les principales priorités et recommandations. On y a aussi parlé de stratégies d'atténuation proactives, du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, les critères d'attribution des subventions, des protocoles d'établissement de rapports et du processus de demande.

Programme Partenaires D'Affaires

Le programme Partenaires d'affaires de l'ACAM continue sa belle ascension. En tout, 40 entreprises présenteront fièrement leurs produits et services aux membres de l'ACAM et à leurs équipes. Des informations supplémentaires sont disponibles [ici](#).

Un grand merci à nos partenaires d'affaires



amilia



Commanditaire Platine

Nous tenons à remercier nos partenaires Platine pour leur soutien continu. Ces organisations sont des acteurs clés du gouvernement local et leur soutien montre leur engagement continu à aider le secteur. Chacun a apporté une contribution extrêmement précieuse qui nous a permis d'offrir des services et une expertise à nos membres.

Ne manquez pas les webinaires, les forums régionaux et les conseils sur les services de nos partenaires de même que les contenus uniques proposés pour les municipalités de toutes tailles.

À propos de Canoe Benefits

Nous sommes là pour vous. Des services d'urgence au personnel des travaux publics, de l'administration au conseil municipal, et de tous ceux qui se trouvent entre les deux, nous fournissons des solutions d'avantages sociaux et de retraite qui protègent les personnes qui servent nos communautés chaque jour. Nos solutions offrent un soutien de premier ordre conçu pour répondre aux besoins particuliers de votre équipe et de leurs familles. Chez [Canoe](#), nous sommes fiers de poursuivre notre tradition de plus de 65 ans de solutions d'assurance efficaces pour le secteur public canadien.



À propos de Canoe Procurement Group

[Canoe Procurement Group of Canada](#) travaille auprès d'associations municipales de tout le Canada. Les associations s'allient à Canoe pour que les organisations membres unissent leur pouvoir d'achat et bénéficient ainsi de prix préférentiels dans le cadre de programmes d'achat conformes aux règles du commerce.

Canoe se spécialise dans diverses catégories de produits et a créé des programmes personnalisés pour ses membres, adaptés à la demande. Une liste complète des programmes proposés par Canoe est consultable [ici](#).



À propos de Lidstone & Company

LIDSTONE & COMPANY

[Lidstone & Company](#) est un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des collectivités locales, ayant des bureaux en Colombie-Britannique et en Alberta. Chacun de leurs avocats possède des connaissances spécialisées et une expertise particulière dans les domaines du droit municipal et collabore étroitement avec les responsables des administrations locales. Ils sont connus pour leur capacité à résoudre les problèmes ainsi que pour leur approche proactive et préventive qui réduit les risques. Ils ne risquent pas de se trouver en situation de conflit d'intérêts, car ils ne représentent jamais de promoteurs, d'agents immobiliers, de banques, d'entreprises de ressources naturelles, de groupes d'intérêt, etc. Ils s'occupent des gouvernements locaux. C'est tout.

Lidstone & Company a la réputation de gagner ses litiges (défense des réclamations, défense et application des règlements), principalement parce qu'ils disposent d'avocats spécialisés dans les litiges et pas seulement d'avocats en droit municipal qui plaident au besoin. Ils offrent également des services spéciaux sans frais à leurs clients, notamment des infolettres trimestrielles, des bulletins réguliers, des séminaires annuels pour les clients, des ateliers internes, des modèles et des listes de contrôle.

À propos de Government Framework



[Government Frameworks](#) est spécialisé dans l'automatisation, l'amélioration des processus, la gestion des dossiers, les rapports et les solutions de planification afin d'aider les municipalités locales à faire plus avec moins de ressources, à réduire les erreurs et les temps d'attente pour améliorer les capacités de service. Nous rationalisons l'administration, donnons la priorité à la bonne gouvernance et assurons la conformité avec notre produit phare, FARMER.

Partenariats affiliés

L'ACAM est très fière des relations qu'elle entretient avec ses partenaires externes et d'autres organisations, notamment : [Local Government Professionals Australia, Taituarā - Local Government Professionals Aotearoa \(SOLGM\)](#) (Nouvelle-Zélande) et [Society of Local Authority Chief Executives \(SOLACE\)](#) (Royaume-Uni). Nous nous réjouissons d'accueillir à Banff Jane Stroud, directrice générale du conseil municipal de Kiama, et Jackie Kruger, représentante de l'association australienne.

En novembre 2023, la présidente, Bev Hendry, a assisté à un débat international intitulé « Leading in Uncertain Times » (Diriger en période d'incertitude) lors de sa participation à la conférence organisée par Taituarā Local Government Professional Aotearoa à Hastings, Hawke's Bay, en Nouvelle-Zélande.

ICMA

C'est un grand honneur pour nous que la présidente élue de l'ICMA, Tanya Ange, assiste à la conférence de l'ACAM de cette année. Félicitations à Doug Gilchrist, DG de la Ville de Kelowna, qui deviendra, en septembre 2023, vice-président du conseil d'administration de l'ICMA pour l'international. Doug succède à Chris MacPherson, président sortant et membre honoraire de l'ACAM.

L'ICMA compte actuellement environ 12 000 membres représentant 50 États américains et 33 pays. Le Canada est le plus grand pays affilié. Les membres de l'ACAM peuvent adhérer à l'ICMA pour un tarif spécial de 135 \$ US. Même si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence annuelle de l'ICMA, les renseignements et les ressources fournis sur le site web de l'organisation sont très utiles aux membres de l'ACAM des collectivités de toutes tailles. Si vous voulez adhérer à l'ICMA ou obtenir plus de précisions, consultez son [site web](#).

La présidente Bev Hendry et la directrice générale Jennifer Goodine ont assisté à la conférence de l'ICMA à Austin, au Texas, en octobre 2023. Le 2 octobre avait lieu le souper canadien de l'ACAM auquel 47 personnes ont assisté.

Cette année, pour la prochaine conférence de l'ICMA qui aura lieu à Pittsburgh (du 21 au 25 septembre 2024), le conseil d'administration a décidé de remplacer le souper par un programme de bourses. Il s'agit d'aider les personnes qui participent pour la première fois à la conférence de l'ICMA ou à d'autres activités de perfectionnement professionnel de cette organisation tout au long de l'année. Ces deux bourses s'élèvent à 2 500 \$ CA. C'est Nathan Peto, DG de la Ville de Portage la Prairie, le lauréat de cette année. Félicitations, Nathan!

Relations nationales

Associations provinciales-territoriales

Jennifer Goodine, directrice générale, continue de présider les conférences téléphoniques trimestrielles avec les directeurs généraux des associations provinciales et territoriales. Ces excellentes relations, nouées à l'échelle du pays, ont facilité l'échange de meilleures pratiques et d'autres renseignements et permis aux organisations œuvrant dans le monde municipal de s'entraider.

Association des municipalités du Nunavut

En novembre 2023, l'ACAM a eu l'honneur d'être invitée à la conférence de l'Association des municipalités du Nunavut qui s'est tenue à Iqaluit. Nous avons eu le privilège de discuter avec des représentants élus et de hauts représentants pour l'Arctique. Une mention spéciale à nos conférenciers, Sheila Bassi-Kellett (DG à la retraite de la Ville de Yellowknife et représentante des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut au CA de l'ACAM) et Chris MacPherson, ancien président de l'ACAM, qui ont apporté leurs précieux conseils sur des sujets importants tels que la gestion de crise, le leadership et la gouvernance dans les administrations locales.



L'ACAM et des partenaires tiennent un webinaire à l'occasion de la Journée internationale de la femme

L'ACAM s'est associée à Alberta Municipalities, CivicInfo BC, Local Government Administration Association of Alberta et à la Society of Local Government Managers pour former le Women in Local Government Administration Working Group (WILGA). Ce partenariat vise avant tout à rassembler les femmes qui travaillent dans les administrations locales au Canada et à créer des occasions de sensibilisation, de formation et de réseautage. Dans cette optique, un deuxième événement en ligne est organisé. La directrice générale de l'ACAM, Jennifer Goodine, est membre de ce groupe.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars), le WILGA a réuni un petit groupe de dirigeantes pour discuter de leur vécu en matière d'intégration des sexes : « Briser les barrières et les préjugés : Inspirer d'intégration des sexes ». Si vous n'avez pas pu assister à la conférence ou si vous souhaitez en faire profiter vos collègues et amis, un enregistrement est disponible [ici](#).

Merci aux membres de l'ACAM suivantes d'avoir participé à ce webinaire très instructif :

- Elle Brovold, DG de la Ville de Campbell River (C.-B.)
- Kealy Dedman, commissaire aux travaux publics de la région de Peel (Ont.)
- Sandra Lund, DG, Ville de Ponoka (Alb.)
- Nina McCarthy, cheffe adjointe des pompiers, Service d'incendie de Fredericton (N.-B.)

Partenariat avec le réseau des femmes de Toronto

Cette année, un nouveau partenariat passionnant a été conclu avec TOnow, le [réseau des femmes de Toronto](#), qui s'emploie à organiser des événements et à susciter des opportunités pour ses quelque 2 000 membres. Ce réseau souligne les réussites des femmes et soutient leur évolution professionnelle et leur leadership.

ORGANISATION SOLIDE ET DURABLE

Un examen détaillé des finances de l'association sera présenté lors de notre assemblée générale annuelle virtuelle par le trésorier Marc Melanson. La vérification des états financiers a de nouveau été déclarée favorable et l'excédent de cotisations a atteint 96 036 \$.

Comité de stabilité financière

Le comité de la stabilité financière, qui a supervisé les études de faisabilité et les plans d'affaires des nouveaux programmes de l'ACAM, c'est-à-dire le programme de leadership de direction pour les DG et les programmes de perfectionnement professionnel pour les adjoint-e-s de direction, a connu une année bien remplie. Le programme de génération des revenus de l'ACAM présente des recommandations stratégiques en ce qui a trait aux services aux membres, aux programmes actuels et aux nouvelles sources de revenus autres que les cotisations, ainsi qu'à la conférence annuelle.

Le comité est constitué des personnes suivantes :

- Gary Kent, président/membre par mandat spécial (municipalités de moins de 100 000 habitants), DG de la région de Peel (Ont.)
- Tony Kulbisky, président de l'ACAM et représentant de l'Alberta au CA, DG du comté de Westlock (Alb.)
- Mike Dolter, représentant de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au CA, DG de la Ville de Truro (N.-É.)
- Yves Léger, directeur général et greffier de la Communauté rurale de Maple Hills (N.-B.)
- Duane Gladden, chef de la direction et directeur général de Rural Municipalities of Alberta/directeur de l'exploitation de Canoe Procurement Group of Canada

Politique de bilinguisme

Dans un esprit résolument proactif, le conseil d'administration a officiellement adopté une politique de bilinguisme, réaffirmant ainsi l'engagement de l'ACAM à l'égard de l'égalité linguistique. De plus, un vaste plan visant à mettre en œuvre des mesures de bilinguisme à la conférence annuelle a été adopté. Cette réalisation est le fruit des travaux du groupe de travail sur le bilinguisme qui s'est penché sur la question l'année dernière et qui est composé des membres suivants :

- Jack Benzaquen, président sortant de l'ACAM
- Tony Kulbisky, président de l'ACAM et représentant de l'Alberta/directeur général du Comté de Westlock (Alberta)
- Marc Melanson, trésorier de l'ACAN et représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de l'ACAM et directeur général de la Ville de Dieppe (N.-B.)
- Raffaella Di Stasio, représentante du Québec au conseil d'administration de l'ACAM et directrice générale de la Ville de Montréal-Ouest (Québec)
- Mélanie Brisson, directrice générale de la Ville de Sainte-Julie (Québec)
- Yves Léger, directeur général et greffier de la Communauté rurale de Maple Hills (N.-B.)
- Dave Brown, directeur général de l'Île de Lamèque (N.-B.) et président de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB)
- Tina Bubbenzer, directrice générale du Village de St Pierre Jolys (Manitoba)

Réunions du conseil d'administration

Au cours de l'année, le conseil d'administration a tenu deux réunions en personne (et plusieurs réunions virtuelles) :

Réunion de l'automne 2023

Le conseil d'administration de l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) a tenu sa réunion trimestrielle à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) du 25 au 27 octobre 2023. Le représentant de Terre-Neuve-et-Labrador auprès du conseil d'administration, Rodney Cumby, a gracieusement accueilli l'événement. Ce fut également très agréable d'avoir la participation et la compagnie de The Classics, un groupe de Terre-Neuviens de diverses origines, composé notamment de membres actuels ou anciens de l'ACAM qui, à la retraite, ont redécouvert le plaisir de jouer de la musique. Il est dirigé par Paul Stapleton, ancien président de l'ACAM et membre honoraire à vie.

Réunion du conseil d'administration de l'hiver 2024

La réunion du conseil d'administration de l'hiver 2024 s'est tenue à Ottawa du 14 au 16 février 2024. Des rencontres avec les représentants d'Infrastructure Canada et de la FCM ont eu lieu.



Réunion du conseil d'administration de l'ACAM en octobre 2023 - St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador



Le conseil d'administration de l'ACAM à Ottawa en février 2024

Processus électoral

Lors de notre récent bilan du processus d'élection du conseil d'administration de l'ACAM pour 2024-2025, nous avons déterminé que six postes étaient à pourvoir :

- Membre par mandat spécial (municipalités de moins de 100 000 habitants)
- Représentant de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard
- Représentant du Manitoba et de la Saskatchewan
- Représentant de la Colombie-Britannique
- Représentante des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut
- Représentante de Terre-Neuve et Labrador.

Le conseil d'administration a le plaisir d'annoncer que nous avons reçu une candidature pour la Colombie-Britannique, une candidature pour le Manitoba et la Saskatchewan, une candidature pour les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut et une candidature pour Terre-Neuve et Labrador. Nous souhaitons donc la bienvenue à Evan Parliament, directeur général de la municipalité de Revelstoke (Colombie-Britannique), à Nathan Peto, directeur général de la municipalité de Portage la Prairie (Manitoba), à Tracy Thomas, administratrice principale de la municipalité de Fort Smith (T.N.-O.), et Lisa Niblock, directrice générale à Ville de Paradise, élus par acclamation.

Evan, Nathan, Tracy, et Lisa prendront leurs nouvelles fonctions au conseil d'administration après l'assemblée générale annuelle de l'ACAM, qui aura lieu le mardi 4 juin 2024 à 8 h 15 (HNR) à l'hôtel Fairmont Banff Springs.

Les postes pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que pour celui de membre par mandat spécial pour les municipalités de moins de 100 000 habitants ont fait l'objet d'un vote. Les résultats seront annoncés à l'assemblée générale annuelle.

MOT DE LA FIN

Les réalisations décrites dans ce rapport et les efforts collectifs qu'ils représentent me remplissent de fierté. Ensemble, nous avons relevé des défis, saisi des occasions et fait progresser la mission de l'ACAM, notre association.

Le mot de la fin approche, mais j'invite chacun d'entre vous à favoriser l'esprit de camaraderie qui règne à l'ACAM. Restez en contact avec vos collègues, les associations provinciales et territoriales et les représentants du conseil d'administration. Faites-nous part des difficultés de votre municipalité et de vos solutions novatrices, et travaillons ensemble pour renforcer notre influence collective sur la gouvernance municipale.

Votre participation est non seulement bienvenue, mais elle est essentielle au succès continu de l'ACAM et des municipalités que nous représentons. Merci de votre soutien et au plaisir de continuer à collaborer avec vous et à progresser à vos côtés.

Ensemble, nous sommes forts. D'un océan à l'autre.

Le président de l'ACAM,



Tony Kulbisky
DG du comté de Westlock



RAPPORT DU TRÉSORIER (2023-2024)

C'est un honneur et un privilège pour moi d'avoir servi à titre de trésorier de l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) au cours de l'année. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter ce rapport sur les finances de l'Association pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024. Vous trouverez ci-joint les états financiers vérifiés. Je suis assez fier de vous annoncer un nouveau rapport de vérification ne signalant aucune anomalie.

Notre association reste dans une position financière solide. Nous avons bouclé l'exercice avec un surplus de 96 036 \$ et un excédent accumulé de 776 950 \$.

Nous avons un fonds de réserve (l'excédent accumulé) établi pour assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de l'organisation en cas de baisse des flux de revenus ou pour couvrir un déficit d'exploitation à la fin d'un exercice financier.

Conformément à notre politique, l'objectif maximum du fonds de réserve est égal à douze mois de coûts de fonctionnement moyens sur la base de notre budget annuel. Cette réserve est destinée aux besoins futurs à long terme de l'ACAM et aux grands projets ponctuels découlant du plan stratégique approuvé par le conseil d'administration.

Je tiens à souligner les variations significatives suivantes dans nos états financiers par rapport aux résultats de l'année précédente :

- Les recettes provenant des adhésions ont augmenté de 25 000 \$ grâce à la fidélisation de nouveaux membres (qui bénéficient d'une réduction de 50 % la première année) et à la croissance globale de notre base d'adhérents.
- Les commandites générales affichent une diminution de 24 000 \$ en raison d'une réaffectation, étant donné que les commandites sont désormais réparties à raison de 50 % pour la conférence annuelle et de 50 % pour les activités générales, ce qui est fidèle à la visibilité de nos commanditaires tout au long de l'année et lors de notre grand événement annuel.
- Les revenus des placements ont augmenté de 8 700 \$. En revanche, nous avons enregistré une baisse de 8 600 \$ pour les diffusions d'offres d'emploi, qui avaient connu une croissance importante durant la pandémie.

- Des recettes de 137 090 \$ ont été générées par deux nouvelles initiatives : le Programme de leadership de direction et les Classes de maître pour les adjointes de direction. Les dépenses au titre de ces programmes se sont élevées à 117 153 \$, ce qui a permis de dégager un excédent de 20 000 \$.
- L'année 2023 a marqué le retour de notre Conférence annuelle, la première depuis 2019, qui a généré un excédent de 92 000 \$.
- Le poste « Frais de gestion » indique un montant de 106 819 \$, couvrant nos services de base habituels ainsi que la création de la trousse d'outils de gestion de crise, lancée en mai 2024, et de la trousse d'outils de planification de la relève, dont le lancement est prévu au cours de l'été.

Merci à nos nombreux commanditaires et exposants qui continuent à soutenir notre organisation lors de nos activités virtuelles et en personne, lesquelles connaissent un grand succès. Je vous encourage à faire appel à ces entreprises lorsque votre municipalité aura besoin des produits et des services qu'elles proposent!

Merci de m'avoir permis de vous servir en tant que trésorier.



Je soumetts à l'assemblée les résolutions suivantes aux fins d'adoption.

Il est résolu que soient approuvés les états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

Il est résolu de nommer le cabinet comptable Spacek, Armstrong & Norrad comme vérificateur des états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice 2024-2025.

Mes salutations cordiales,

A handwritten signature in green ink that reads "Marc Melanson". The signature is fluid and cursive.

Marc Melanson
Trésorier de l'ACAM
Représentant du Nouveau-Brunswick à l'ACAM

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS
ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**

**FINANCIAL STATEMENTS
ÉTATS FINANCIERS**

2024

DRAFT

CONTENTS	PAGE	TABLE DES MATIÈRES
INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT		RAPPORT DE LE VÉRIFICATEUR INDÉPENDENT
FINANCIAL STATEMENTS		ÉTATS FINANCIERS
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION	2	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
STATEMENT OF OPERATIONS AND MEMBERS' SURPLUS	3	ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS DES MEMBRES
STATEMENT OF CASH FLOWS	4	ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS	5-6	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
SCHEDULE 1	7	TABLEAU 1

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Members of
**CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL
ADMINISTRATORS**

Opinion

We have audited the financial statements of **CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS**, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of operations, members' surplus and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of **Canadian Association of Municipal Administrators** as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Association in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with those requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Association or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Association's financial reporting process.

Auditor's Responsibility for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de l'**Association canadienne des administrateurs municipaux** (ACAM), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des opérations, du compte des excédents et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes des états financiers, y compris un résumé des politiques comptables importantes.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'ACAM au 31 mars 2024 et les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada quant aux normes comptables destinées aux organisations à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Notre vérification respecte les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités que nous imposent ces normes sont décrites davantage dans la section de notre rapport concernant les Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux exigences déontologiques pertinentes à notre vérification d'états financiers au Canada. Nous avons aussi rempli nos autres responsabilités déontologiques dans le respect de ces exigences. Les preuves obtenues pour effectuer la vérification sont, à notre avis, suffisantes et adéquates pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers selon les normes comptables destinées aux organisations à but non lucratif au Canada et du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour lui permettre de préparer des états financiers exempts de déclarations inexactes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à fournir l'assurance raisonnable que l'ensemble des états financiers est libre de déclarations inexactes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à fournir un rapport

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (CONTINUED)

issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Association's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Association's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Association to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT (SUITE)

de vérification contenant notre opinion. Une assurance raisonnable est d'un degré élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification menée selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada repérera nécessairement une déclaration inexacte importante, s'il en existe une. Celles-ci pourraient découler de fraudes ou d'erreurs et seraient considérées importantes si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs en se basant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et conservons un scepticisme professionnel tout au long de la vérification. De plus,

- Nous repérons et évaluons les risques de déclaration inexacte importante dans les états financiers, qu'ils résultent de fraudes ou d'erreurs, et concevons et exécutons les procédures de vérification ayant trait à ces risques, en plus d'obtenir des preuves suffisantes et adéquates sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas repérer une déclaration inexacte importante découlant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car une fraude peut impliquer ce qui suit : collusion, falsification, omission intentionnelle, tromperie ou dérogation au contrôle interne.
- Nous atteignons une compréhension du contrôle interne pertinente à la vérification afin de concevoir des procédures de vérification propres à la situation, mais pas aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le bien-fondé des politiques comptables utilisées et l'aspect raisonnable des estimations comptables et des renseignements connexes transmis par la direction.
- Nous portons une conclusion sur la nature appropriée de l'utilisation, par la direction, de la base comptable de l'organisation et, d'après les preuves obtenues pour la vérification, sur l'existence d'une incertitude importante quant aux événements ou conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de l'Association de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport de vérification, sur les renseignements correspondants mentionnés dans les états financiers ou, si ces mentions sont insuffisantes, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves obtenues aux fins de la vérification jusqu'à la date du rapport. Cependant, des situations ou circonstances persistantes pourraient entraîner la fin des activités de l'Association.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et vérifions si les états financiers présentent fidèlement les opérations et circonstances sous-jacentes.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier planifiés de la vérification, de ses constatations notables, y compris toute insuffisance de contrôle interne que nous pourrions constater pendant notre vérification.

Spence Armstrong & Norrad

Chartered Professional Accountants / Comptables agréés professionnels

Fredericton, New Brunswick
May 15, 2024

Fredericton, au Nouveau Brunswick
le 15 mai 2024

DRAFT

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT MARCH 31, 2024

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2024

	2024	2023	
ASSETS			ACTIF
CURRENT			À COURT TERME
Cash and cash equivalents	\$ 1,063,303	781,014	\$ Encaisse et équivalents de trésorerie
Accounts receivable	47,527	47,223	Comptes débiteurs
Prepaid expenses (note 3)	132,050	226,346	Frais payés d'avance (note 3)
	<u>\$ 1,242,880</u>	<u>1,054,583</u>	\$
LIABILITIES AND MEMBERS' SURPLUS			PASSIF ET SURPLUS DES MEMBRES
LIABILITIES			PASSIF
Accounts payable (note 4)	\$ 82,224	72,833	\$ Comptes créditeurs (note 4)
Deferred revenue (note 5)	383,706	300,837	Revenus reportés (note 5)
	<u>465,930</u>	<u>373,670</u>	
MEMBERS' SURPLUS	<u>776,950</u>	<u>680,913</u>	SURPLUS DES MEMBRES
	<u>\$ 1,242,880</u>	<u>1,054,583</u>	\$

Approved by the Board:
Approuvé par la Direction:

Member/membre

Title/titre

Member/membre

Title/titre

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINSTRATORS**
STATEMENT OF OPERATIONS AND
MEMBERS' SURPLUS FOR THE YEAR
ENDED MARCH 31, 2024

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS
DES MEMBRES POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024		2023	
REVENUE				REVENUS
Membership dues	\$ 308,559		283,570	\$ Cotisations des membres
Job scene broadcast	31,295		39,900	FAX d'emploi
Sponsorships	36,000		60,000	Commandites
Interest	26,108		17,410	Intérêts
Awards nominations	4,515		-	Nominations - prix et récompenses
Programs	137,090		-	Programmes
Annual conference	492,438		-	Conférence annuelle
Advertising	27,696		25,550	Publicité
	<u>1,063,702</u>		<u>426,430</u>	
EXPENSES				DÉPENSES
Administrative and operating expenses (Schedule 1)	491,337		334,347	Frais d'administration et d'exploitation (Tableau 1)
Committee activities (Schedule 1)	75,776		63,994	Activités des comités (Tableau 1)
Annual Conference	400,553		-	Conférence annuelle
	<u>967,666</u>		<u>398,341</u>	
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	96,036		28,089	SUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES
MEMBERS' SURPLUS, BEGINNING OF YEAR	<u>680,913</u>		<u>652,824</u>	SURPLUS DES MEMBRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE
MEMBERS' SURPLUS, END OF YEAR	<u>\$ 776,950</u>		<u>680,913</u>	\$ SURPLUS DES MEMBRES À LA FIN DE L'EXERCICE

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINSTRATORS**
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX ÉTAT**
DE MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024		2023	
CASH FLOWS FROM (USED FOR) OPERATING ACTIVITIES				FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Excess of revenue over expenses	\$ 96,036		28,089	\$ Excédent des revenus sur les dépenses
Change in non-cash working capital				Variation du fonds de roulement autre que les disponibilités :
Accounts receivable	(304)		2,377	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	94,296		(168,414)	Frais payés d'avance
Accounts and fees payable	9,393		5,468	Comptes créditeurs et honoraires à payer
Deferred revenue	82,869		81,027	Revenus reportés
	<u>186,254</u>		<u>(79,542)</u>	
NET CHANGE IN CASH POSITION	282,290		(51,453)	VARIATION NETTE DE LA POSITION DE TRÉSORERIE
CASH POSITION, BEGINNING OF YEAR	781,014		832,468	POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE
CASH POSITION, END OF YEAR	\$ 1,063,303		781,014	\$ POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE

The accompanying notes are an integral part of the financial statements/Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

1. INCORPORATION AND NATURE OF OPERATIONS

The Association is incorporated under Part 2 of the Canada Corporations Act. The purpose of the Association is the preservation and advancement of municipal government in Canada.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

REVENUE RECOGNITION

Membership fees, which are assessable on a fiscal year basis, are recorded as revenue in the year to which they relate. Fees received prior to March 31 relating to the next year are deferred.

MEASUREMENT UNCERTAINTY

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities, disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Such estimates include providing for accruals, deferrals and amortization of property and equipment. Actual results could differ from these estimates.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash includes cash and cash equivalents. Cash equivalents are investments in guaranteed investment certificates and are valued at cost plus accrued interest.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments are recorded at fair value when acquired or issued. In subsequent periods, financial assets with actively traded markets are reported at fair value, with any unrealized gains and losses reported in income. All other financial instruments are reported at amortized cost, and tested for impairment at each reporting date. Transaction costs on the acquisition, sale, or issue of financial instruments are expensed when incurred.

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en société en vertu de la partie 2 de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Elle a pour mission la conservation et l'avancement des administrations municipales au Canada.

2. CONVENTIONS COMPTABLE IMPORTANTE

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus de cotisation sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les cotisations reçues avant le 31 mars et se rapportant au prochain exercice sont démontrées dans les revenus reportés.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les principes canadiennes pour les organisations à but non lucratif, de la part de la direction, de faire des prévisions et des hypothèses qui touchent l'actif et le passif déclarés, la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les revenus et les charges d'exploitation déclarés au cours de l'exercice. De telles prévisions comprennent les régularisations, les reports et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient être différents de ces prévisions.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces comprennent les quasi-espèces. Ces dernières sont des placements garantis dans des certificats de placement garanti et sont évaluées au coût plus les intérêts courus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Pour les périodes ultérieures, les actifs financiers dont la valeur correspond à des marchés actifs sont inscrits à leur juste valeur et les gains et les pertes non réalisés sont inscrits dans les revenus. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti et on vérifie s'ils ont perdu de la valeur à la date de chaque rapport. Les frais de transaction lors de l'acquisition, de la vente ou de l'émission des instruments financiers sont portés aux dépenses quand ils sont engagés.

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINISTRATORS**
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2024

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

2024

2023

3. PREPAID EXPENSES

Components of the ending balance are as follows:

Conference 2023 deposits	\$	-
Conference 2024 deposits		108,910
Conference 2025 deposits		23,140
Other		-
	\$	<u>132,050</u>

3. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Le solde à la fin de l'exercice comprend :

210,537	\$	Dépôts pour la conférence de 2023
5,000		Dépôts pour la conférence de 2024
10,809		Dépôts pour la conférence de 2025
-		Autre
	\$	<u>226,346</u>

4. ACCOUNTS PAYABLE

Trade payables	\$	63,287
Other taxes payable		<u>18,937</u>
	\$	<u>82,224</u>

4. COMPTES CRÉDITEURS

57,079	\$	Dettes commerciales
<u>15,754</u>		Autres impôts à payer
	\$	<u>72,833</u>

5. DEFERRED REVENUE

Components of the ending balance are as follows:

Conference	\$	37,045
Membership		276,445
Other		<u>70,216</u>
	\$	<u>383,706</u>

5. REVENUS REPORTÉS

La solde à la fin de l'exercice est composé de :

77,240	\$	Conférence
218,097		Adhésion
<u>5,500</u>		Autre
	\$	<u>300,837</u>

6. FINANCIAL INSTRUMENTS

The association's financial instruments consist of cash, accounts receivable, and accounts payable. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the association is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximates their carrying value unless otherwise noted.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'association sont constitués des liquidités, des comptes débiteurs, et des comptes créditeurs. À moins d'une note explicite, la direction estime que l'association est à l'abri d'intérêts substantiels et de risques de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. À moins de note contraire, leur juste valeur équivaut à peu près à leur valeur comptable.

**CANADIAN ASSOCIATION OF
MUNICIPAL ADMINSTRATORS**
SCHEDULE 1
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**
TABLEAU 1
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023	
ADMINISTRATIVE AND OPERATING EXPENSES			FRAIS D'ADMINISTRATION ET D'EXPLOITATION
Interest and bank charges	21,952	14,235	\$ Intérêt et frais bancaires
Postage and courier	3,101	2,131	Affranchissement et messagerie
Professional fees	19,480	17,690	Honoraires professionnels
Programs	117,153	-	Programmes
Telephone and fax	3,149	2,271	Téléphone et fax
Web-site	14,779	13,075	Site web
Management fees	106,819	82,458	Frais de gestion
Executive director costs	156,622	145,455	Coûts du directeur exécutif
Public relations	7,381	2,309	Relations publiques
Office	9,355	10,383	Bureau
Travel	3,748	1,172	Frais de déplacement
Translation	25,589	41,012	Traduction
Insurance	2,210	2,156	Assurance
	<u>491,337</u>	<u>334,347</u>	\$
COMMITTEE ACTIVITIES			ACTIVITÉS DES COMITÉS
Awards	10,154	4,700	\$ Prix et récompenses
Board meetings	65,622	59,294	Réunions du conseil
	<u>75,776</u>	<u>63,994</u>	\$